

Session 1 : Sociologie de la connaissance, sociologie générale et concepts opératoire

Le mythe de la neutralité axiologique, fondateur des sociologies de la protection sociale de demain ?

Julie Sentis

Analysant les concepts pratiques de l'action publique, le chercheur prend le risque de renvoyer l'enquête à l'institution au lieu de comprendre l'institution au regard de l'expérience de l'enquêté. Le sociologue peut certes ainsi devenir critique vis-à-vis de l'action publique. Ghislaine Doniol-Shaw (2011) souligne par exemple que l'absence de formation qualifiante, exclusivement orientée vers les personnes âgées ou fragilisées, freine la possibilité d'obtenir un diplôme par la voie de la VAE et limite donc la promotion des salariées. Mais n'est-ce pas lié plutôt au caractère sanitaire (et non pas social) de ces diplômes qui soumettent les salariées à des épreuves difficiles et parfois inutiles ? L'objectif de l'action publique (offrir des nouveaux emplois qualifiés) est bien ici évalué mais non l'ensemble de ses conséquences. Le sociologue peut au contraire légitimer la « bonne pratique » née d'une action publique : Gérard Houdeville et Laurent Riot (2011) soulignent ainsi l'importance de la combinaison entre les apports théoriques et les échanges d'expérience en cours de formation. Mais les stagiaires qui ne bénéficient pas d'une socialisation scolaire antérieure en bénéficient-ils autant que les autres ? Car la question du sociologue est bien celle de la réalité sociale des sujets de l'action publique (celui, celle ou ceux à qui elle s'adresse).

Une analyse scientifique de cette réalité a été au moment de la constitution de la sociologie en Allemagne conditionnée à la fameuse « neutralité axiologique », qui interdit les jugements de valeur dans le respect d'un certain rapport aux valeurs. En France, l'institutionnalisation de la sociologie se lie également à un rapport aux valeurs spécifique, la protection sociale, en étudiant pour se faire les *faits sociaux* comme des choses. Exclure les jugements pour avoir une analyse adéquate de la réalité (et se garder de tout ethnocentrisme par exemple), soit. Mais conserver un rapport aux valeurs semble toujours recouvrir le risque d'une critique stérile ou d'une pure légitimation de l'action publique. Le risque de la sociologie d'aujourd'hui (avec des donneurs d'ordre financeurs toujours plus divers) eût-il donc été le même hier ? Cette communication tentera de montrer que le métier de sociologue tient peut-être au fait d'affronter ce risque. Je propose ainsi de me concentrer sur l'époque de constitution de la sociologie, celle de Durkheim et Weber, la fin du long XIX^{ème} siècle : les débuts de la troisième République en France et la fin du second empire en Allemagne.

I. Emile Durkheim : d'une morale citoyenne à l'étude de la relation entre structure sociale et conscience individuelle

Les recherches, outre Rhin en particulier, montrèrent que l'objectivation des faits sociaux chez Durkheim était dépendante d'une idéologie, celle de la III^{ème} République : une religion laïque qui faisait de l'institution étatique le lieu de la mise en relation de la famille, de la politique et de l'économie d'une façon structurelle. L'Etat conçu sur le modèle de la famille patriarcale se doit ainsi d'influer sur ce qu'il était courant d'appeler les mœurs. Fondement de la protection sociale certes, mais fondement national qui permet donc difficilement aujourd'hui, de penser l'international et conforte largement la hiérarchie de la catégorisation des sexes, des valeurs et représentations afférentes. Cette exigence est en fait l'expression de la conscience d'une crise morale.

« Notre premier devoir, aujourd'hui, consiste à fonder une nouvelle morale »
(Durkheim, 1978, p. 406).

Durkheim attribue en effet le malaise largement répandu dans les sociétés européennes à la rapide transformation d'une société traditionnelle organisée en corporations en une société industrielle. La conscience sociale n'aurait pu suivre le rythme des mutations multiples : révolution industrielle, triomphe d'un ordre économique capitaliste, révolution politique et émergence de conditions démocratiques, mais aussi révolution éthique et naissance d'un individualisme moral. L'incessante alternance de révolutions et de restaurations que connaît la France du XIX^e siècle en est aux yeux du sociologue la meilleure preuve. Ce cours historique erratique de l'évolution sociale ne peut être rectifié, selon Durkheim, que si deux grands foyers de crises de la Troisième République sont supprimés par une transformation sociale planifiée et par des réformes institutionnelles. Il s'agit d'une part de ce que l'on désigne comme la *question sociale* (l'oppressante inégalité sociale dans l'économie doit être abolie en instituant la justice sociale dans les relations entre les entrepreneurs et les travailleurs) ; et d'autre part du *système éducatif*, où l'enjeu est de faire reculer l'influence conservatrice de l'Eglise catholique dans les écoles et de transmettre à la génération suivante, par l'édification d'un système laïque, une conscience démocratique, la nécessaire solidarité sociale, et une morale individualiste. C'est alors seulement que l'« unité organique » de la société sera renforcée et que l'édification d'une morale nouvelle pourra progresser. L'ambition scientifique de Durkheim est bien pratique : un changement est requis, qui doit permettre aux publics des politiques sociales de se voir reconnus en tant qu'individus autonomes dans des conditions justes et adaptées.

En même temps, cette ambition présente l'image que se fait Durkheim d'une *société bien ordonnée*, de telle sorte qu'avec les réflexions sur l'individualisme moral comme religion séculière, nous sommes en mesure de compléter sa vision de la conciliation de l'ordre social et de la liberté individuelle. Le parti-pris durkheimien repose en effet sur un patriarcalisme où la sphère publique est pensée sur le modèle du foyer, les intérêts de l'Etat représentant l'autorité du père de famille. L'individualisme moral est celui de Monsieur gagne-pain pourvoyant aux besoins de sa famille menée par Madame au foyer. Les frontières de l'Etat à l'image de celles du foyer sont stables. Que dire aujourd'hui alors que les frontières sont ouvertes, comme les familles de plus en plus protéiformes ? Selon Hans Peter Müller (2013), Durkheim développe en fait dans son programme de science morale trois arguments qui

fondent la naissance, la préservation et l'idéalisation d'une morale individualiste. Il montre tout d'abord qu'une société pluraliste et fonctionnellement différenciée est *structurellement* contrainte d'offrir à ses membres des espaces de liberté pour l'action et l'organisation individuelle (argument de théorie structurelle). Il précise ensuite que la liberté individuelle n'est elle-même que le résultat *socialisé* d'un complexe processus d'éducation et de formation qui prépare aux plus divers droits et devoirs, et qui seul rend possible la conduite de la vie individuelle dans la société moderne (argument de théorie de la socialisation). Enfin, il démontre que l'unité morale, au sein de l'hétérogénéité des règles sociales, peut être atteinte par le nouvel idéal social, le culte *religieux* de l'individu, un idéal qui associe l'aspiration à l'autonomie personnelle et l'exigence de davantage de justice sociale (argument de sociologie religieuse). Certes la notion de moralité de la conscience fait donc problème. Mais le rapport entre structure sociale et conscience individuelle reste arbitraire, non motivé. Comment une action publique orientée en valeur et en finalité se traduit-elle pour ses publics ? La question n'est pas de vérifier si les objectifs en valeur et en finalité sont remplis (pour légitimer ou délégitimer cette même action) : l'intérêt n'est pas de savoir si Monsieur gagne-pain réussit ou non à élever moralement ses enfants mais dans quelle mesure, par exemple, l'école de la III^{ème} République a, dans les faits, modelé ses élèves. Concevoir les faits sociaux comme des choses est donc bien heuristique si tant est que le sociologue n'interroge pas la performativité de l'action publique mais bien ses conséquences pratiques, en créant ses propres concepts analytiques après déconstruction des concepts pratiques des politiques sociales. Est-ce seulement possible ? Ne doit-on comme Raymond Aron (1967) rester simple spectateur de la réalité sociale dans la lecture anti-marxiste qu'il a faite de la notion weberienne de « neutralité axiologique » ? Doit-on s'interdire toute ambition critique ? La fameuse question de la *Wertfreiheit* entre interdiction du jugement de valeur et nécessité d'un rapport aux valeurs, chère à Max Weber, se pose. Dans quelle mesure cette tension est-elle tenable ?

II. Max Weber : de la nécessité de discuter les valeurs dans les sciences économiques et sociales

Les heurts et malheurs de la notion de « neutralité axiologique » (*werturteilsfreie Wissenschaft*) tiennent à ses traductions, dont la meilleure serait « science libre de tout jugement de valeur ». Reste le problème des conditions de possibilité de cette « liberté ». Pour mieux les comprendre, il importe de revenir sur le parcours de Max Weber, non pas pour éclairer l'œuvre par la vie de son auteur mais bien pour restituer son contexte de production et donc mieux cerner les enjeux.

Venu à l'économie dans le cadre institutionnel et intellectuel de l'École historique allemande, réalisant pour le *Verein für Sozialpolitik* une enquête sur la condition des ouvriers agricoles dans les territoires de l'est de l'Elbe, Weber y traite une brûlante question économique et sociale comme un problème éminemment politique et culturel. Il relie dans son analyse la dimension de politique économique à celle de la nature de la confrontation entre capitalisme agricole et industrialisation, à celle de la nature des rapports entre formes de domination politique et économique en Prusse orientale et l'évolution de l'économie capitaliste dans l'Allemagne moderne, et à celle des motivations économiques et extra-économiques (et de leurs conséquences politiques et économiques) des acteurs économiques : les différentes catégories de paysans allemands, les saisonniers polonais, les grands propriétaires et les

Junker prussiens. Il milite ainsi contre une ouverture des frontières et pour le maintien de la paysannerie allemande à l'est de l'Elbe. Pour autant, cette confrontation avec un problème économique réel et multidimensionnel amène Weber à prendre des positions claires et tranchées face à deux orientations économiques dominantes de son temps (subordonner les analyses économiques à un souci de productivité et un parti-pris nationaliste), tout en intégrant leurs traditions dans sa propre perspective. Il annonce sa vision de l'économie dans sa leçon inaugurale à Fribourg en 1895 (*Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik. Akademische Antrittsrede*) et la développe dans ses cours et travaux, et notamment aussi dans des textes republiés après sa mort sous le titre « Essais sur la théorie de la science » en particulier dans « L'« objectivité » de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » (1904) et dans « Essai sur le sens de la *Wertfreiheit* dans les sciences économiques et sociales » (1917). Weber suit largement le marginaliste Carl Menger en distinguant clairement les approches théorique et historique, en leur assignant des objectifs de connaissance (*Erkenntnisziele*) différents et en soulignant le caractère hétérogène de la *Nationalökonomie* : discipline historique et théorique d'une part, science ou art de la politique économique d'autre part. Mais il va beaucoup plus loin que Menger en liant le problème de l'économie comme science politique à la question des jugements de valeur. Définir la *Nationalökonomie* au sens de science de la *Volkswirtschaftspolitik* - comme une science politique dont le principal critère de valeur est constitué par les durables intérêts de puissance politiques et économiques de la nation -, veut dire en même temps que la science économique ne dispose pas de critères de valeur qui soient produits par elle-même. Weber s'en prenait ainsi à la conception harmonisante d'un intérêt économique spécifique, celui de la productivité ou de la rentabilité. D'où ses attaques fréquentes et virulentes contre le concept de productivité utilisé par ses collègues que l'on dirait aujourd'hui économistes « orthodoxes ». Cela veut dire en même temps que contrairement à l'interprétation « relativiste », les sciences sociales, dont l'économie, sont contraintes d'afficher et d'explicitier leur intérêt de connaissance (*Erkenntnisinteresse*) qui commande l'utilisation des théories et méthodes. Tous les présupposés de la recherche, en termes de valeur mobilisées, doivent être explicités et soumis à discussion.

Pour réaliser son programme de recherche annoncé au sein de la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie*, marquant la naissance de la sociologie allemande, il s'oppose à l'objectivisme du « socialisme scientifique » tout en étant très proche de Marx dans la définition de sa problématique de recherche ; il s'oppose au subjectivisme des théoriciens autrichiens tout en appréciant Menger et la théorie de utilité marginale comme un progrès théorique et méthodologique important (il la défendait ailleurs contre le reproche de psychologisme) et s'oriente vers une théorie réaliste qui ne limitait pas le concept de motivation à la catégorie de l'utilité. Et il renforce ainsi la dimension historique dans l'analyse économique pour mieux contextualiser et se garder de projections néfastes de ses propres jugements sur l'objet de recherche. La théorie économique est ainsi intégrée dans une *historische Kulturwissenschaft* et mise à son service. L'économie est une *Wissenschaft vom Menschen* comme le dit Wilhelm Hennis (1996), reprenant une formule de Weber dans son discours inaugural. Ceci ne signifie pas que, grâce à la sociologie et à l'individualisme méthodologique, l'acteur concret retrouve sa place, repoussant le *Wirtschaftssubjekt* abstrait de la théorie classique. Approfondissant une tradition de l'économie politique représentée par son prédécesseur et maître Karl Knies, Weber place l'homme au centre de son interrogation sur les processus de rationalisation et le développement économique en général. L'évolution des formes économiques des institutions

est liée aux facultés d'adaptation de l'homme, aux possibles modifications de ses conduites de vie en fonction des circonstances extérieures, à sa capacité d'inventer de nouvelles institutions, de les faire évoluer et de changer avec elles. Ne nous masquons pas toutefois - comment peuvent le faire les défenseurs d'un « marxisme weberien » -, l'inscription de la pensée de Weber dans un contexte de crise, celui de la première guerre mondiale. Weber cherche à mieux comprendre la voie (qui mène à la guerre et sa barbarie en 1914) du développement capitaliste occidental, attaché à un libéralisme dont la modernité nie les valeurs humanistes lors de la première guerre mondiale. La *Werturteilsfreiheit* n'est qu'une première étape du travail sociologique : analyser les faits avec le souci d'éliminer les jugements de valeur (ou de les afficher de façon transparente), puis exposer aux politiques les conséquences probables des différentes options qui s'offrent à partir de l'analyse des faits : l'action publique est-elle source d'opportunités ou de contraintes supplémentaires pour les individus ? Les politiques sociales génératrices d'opportunités sont à cet égard importantes. Mais au-delà d'une liberté formelle, point de salut. La perspective d'un renversement de l'ordre social est un dangereux leurre aux yeux de Weber, qui risque d'amener une situation plus critique encore. Défendre cette perspective ne se justifie pas toujours : l'on peut afficher en tant que sociologue un parti pris désillusionné mais cela reste sujet à caution, tant le chercheur risque de trouver ce qu'il cherche à montrer et cherche ce qu'il a déjà jugé comme tel : des hommes nés dans des fers qu'il faut leur rendre moins blessants car ils ne peuvent s'en libérer autrement que par eux-mêmes.

Nous pourrions retrouver une version moins déterminée de la tâche de la sociologie comparative à l'échelle universelle, celle retenue par Mauss, élève de Durkheim : il en va pour lui de la « société prise comme un tout ». Une société tout entière, avec toutes ses institutions, est lancée, maintenue en mouvement, dynamisée. Mauss, à la différence de Durkheim, n'a plus identifié la 'totalité' dont son oncle traitait avec le holisme d'une 'religion' et son auto-vénération sociale. Le 'fait social total' du don, qui doit se manifester dans toute intégration sociale, doit détruire l'illusion qu'un groupe quelconque (comme la nation chez Weber ou Durkheim) soit lui-même la 'totalité' à l'égard de laquelle il est tenu de remplir l'obligation de (contre-)don, et qu'il soit lui-même la 'totalité' dont procède le 'fait social' qu'il donne comme 'don' et auquel il est soumis dans 'l'obligation de répartition'. Si l'œuvre de Durkheim a pu apparaître comme l'un des fondements intellectuels de la IIIe République, l'*Essai sur le don* constitue un chaînon essentiel dans l'invention d'une Sécurité sociale à la française. En affirmant que la société n'est pas quitte envers les travailleurs qui lui ont donné leur vie, une fois qu'ils ont reçu leur salaire, en affirmant qu'elle leur doit encore les moyens de vivre décentement en période de vieillesse et de chômage, Mauss ouvre la voie à l'invention de prestations sociales qui, cessant d'être des aumônes, sont conçues comme des droits ouverts par des individus sur la société dans son ensemble.

Conclusion

L'analyse scientifique des politiques sociales prête son flanc à deux écueils : d'une part viser une objectivité qui n'est autre qu'une légitimation de l'action publique, d'autre part affirmer une ambition critique qui peut aussi conduire à projeter les propres jugements de valeur du chercheur sur la réalité sociale. Ce propos a tenté de montrer que ce dernier se doit de prendre garde aux deux écueils à la fois en choisissant ce métier. Si Emile Durkheim procède en effet

en faisant valoir le culte religieux de l'individu comme réponse à la crise morale qu'il diagnostique à son époque, il maintient comme fondamental le rapport indéterminé (arbitraire, non motivé) entre structure sociale et conscience morale. C'est à cette condition que la généralisation est possible, dans les enquêtes qualitatives en particulier, où le « Je en surface » des acteurs traduit toujours des structures sociales. La moralité fait certes problème. Doit-on pour autant rester amoral ? Max Weber, que l'on assimile souvent aux conservateurs (qu'il était tout en restant libéral également) adepte des épistémologies de bureau (qu'il a en effet réalisées mais à la fin de sa vie seulement et sans nier pour autant son héritage marxiste) a été conduit, pendant ses enquêtes de terrain, par une vive conscience des facultés d'adaptation de l'homme, des possibles modifications de ses conduites de vie en fonction des circonstances extérieures : inventer de nouvelles institutions, les faire évoluer et changer avec elles. Il s'agit de ne pas voiler pour autant, le fait que Max Weber reste un enfant de l'Ecole historique (il invente ou pratique une sociologie historique) en y introduisant une théorie capable d'ordonner (entre autres selon un point de vue de valeur) les faits. Nous pouvons au moins retenir de son œuvre la nécessité de discuter les valeurs qui procède du travail de sociologue. Mais sa pensée reste classique, défaite, une pensée d'espairs déçus ou interdits dont il cherche à analyser les causes sans pour autant pouvoir s'en défaire : la guerre qui se déroule sous ses yeux ne lui laisse que peu d'espoir. Le travail de Mauss, neveu de Durkheim, est au contraire porté par l'exigence de trouver des réponses à « quelques problèmes que posent la crise de notre droit et la crise de notre économie » : le bolchevisme en Russie dès 1917 et le fascisme en Italie dès 1922 l'emportent sur une réforme raisonnée du capitalisme de marché qui permette de corriger les inégalités sociales et de prévenir les crises économiques qu'il engendre. Il faudra vingt ans, une guerre mondiale en France, pour que les intuitions de Mauss se réalisent sous la forme d'un modèle social cohérent mettant le travail salarié au centre de la solidarité sociale, comme un don qui appelle une contrepartie au-delà du seul salaire. Soixante ans plus tard, les transformations de la société salariale ont mis en péril ce modèle européen qu'on appelle conservateur ou continental. Une raison de plus pour être ou devenir sociologue des politiques sociales aujourd'hui, soucieux de ne pas commettre de jugement de valeur mais réuni avec ses pairs dans un rapport aux valeurs non déterminé, seulement ouvert à l'avenir.

Bibliographie

Raymond Aron (1967), *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, p. 507.

Hinnerk Bruhns et Patrice Duran (2009), *Max Weber et le politique*, (dir.), Paris : L.G.D.J.

Hinnerk Bruhns (1996), « Max Weber, l'économie et l'histoire », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 51, n°6, p. 1259-1287.

Ghislaine Doniol-Shaw, « Quels diplômes pour le secteur de l'aide à la personne ? », *Formation emploi* 3/ 2011 (n° 115), p. 51-65

Wilhelm Hennis, *Max Webers Fragestellung. Studien zur Biographie des Werks*, Tübingen,

J.C.B. Mohr, (Paul Siebeck), 1987, trad frse : *La problématique de Max Weber*, Paris, PUF, 1996. Également : Wilhelm HENNIS, *Max Webers Wissenschaft vom Menschen. Neue Studien zur Biographie des Werks*, Tübingen, J.C.B. Mohr, (Paul Siebeck), 1996.

Gérald Houdeville, Laurent Riot, « Devenir une professionnelle de l'aide à la personne : entre technique, relations et organisation », *Formation emploi* 3/ 2011 (n° 115), p. 25-36.

Marcel Mauss (2013), *L'essai sur le don*, Edition dirigée par Florence Weber, Puf.

Hans-Peter Müller, « Société, morale et individualisme. La théorie morale d'Emile Durkheim », *Trivium*, 13 | 2013.

Fabrice Müller (2000), « Durkheim, Weber, et la normativité du savoir », *L'Homme et la société*, N. 138, pp. 93-110.

Erhard Schüttpelz (2005), « Gift, gift (1925) », in : id. : *Die Moderne im Spiegel des Primitiven*, Munich : Fink, p. 171-222.

Max Weber (2005), *La science, profession et vocation*, traduction d' Isabelle Kalinowski, Agone.